

# L'Écho d'automne

de la Fontaine

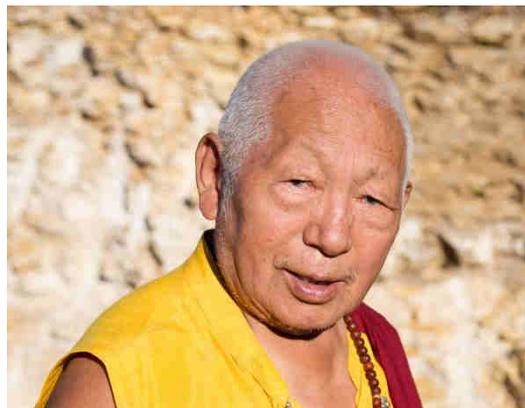
## Décès de Lama Teunsang à Montchardon

Le 11 octobre dernier, la communauté bouddhiste a perdu l'une de ses figures les plus éminentes avec le décès de Lama Teunsang, directeur spirituel du Centre bouddhiste de Montchardon, à l'âge vénérable de 89 ans.

En 1975, Jean-Pierre Schnetzler, médecin grenoblois et fervent bouddhiste rêve de créer un havre propice à la méditation et à l'enseignement des principes bouddhistes. Il acquiert une ancienne ferme dans le hameau de Montchardon

Jean-Pierre Schnetzler invita alors un maître bouddhiste tibétain, chargé de diffuser la philosophie bouddhiste et de guider les pratiquants dans l'art de la méditation. En 1976, Lama Teunsang a répondu à cet appel et a choisi de s'y établir, demeurant fidèle à cette mission jusqu'à nos jours. Originellement originaire de l'Est du Tibet, Lama Teunsang avait été contraint de quitter son pays en 1959 lors de l'arrivée des communistes chinois, trouvant refuge en Inde où il a reconstruit sa vie.

Sous l'appellation tibétaine de *Karma Migyur Ling*, signifiant le « Jardin Immuable de l'Activité éveillée », le Centre s'établit, malgré des débuts marqués par l'adversité. Le manque d'eau, les accès difficiles et les locaux délabrés ne firent pas obstacle à la détermination de Lama Teunsang. Animé d'une force de caractère peu commune et d'un charisme indéniable, il parvint progressivement à attirer des personnes en quête de la sagesse du Bouddhisme. Une communauté se forma progressivement, entreprenant de vastes travaux de rénovation et de construction. Le défi était colossal : transformer une vieille ferme dauphinoise en un lieu



apte à accueillir et nourrir des stagiaires en séjour. La recherche de sources d'eau, la construction de réservoirs pour son stockage estival, la mise en place d'un système de traitement des eaux, la création de plateformes et la construction de nouveaux édifices furent autant d'étapes cruciales.

Au fil de ces quarante années, le Centre s'est métamorphosé en un hameau composé d'une douzaine de bâtiments, pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes en séjour.

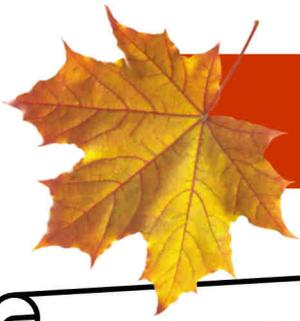
Au cours de ce parcours, Lama Teunsang est devenu une figure d'envergure, reconnue pour sa sagesse, son bon sens et sa bienveillance envers tous. Il arpenta l'Europe, invité inlassablement par divers centres bouddhistes, devenant le guide spirituel de milliers de personnes. Respecté par ses pairs, il apporta un soutien constant à des monastères tibétains en Inde, au Népal et au Tibet.

À son décès, une foule nombreuse s'est recueillie une dernière fois devant son corps exposé dans le temple du Centre, rendant hommage à l'homme qui a façonné une communauté et semé la sagesse et la bienveillance à travers l'Europe, en témoignant ainsi de l'ampleur de son influence et de son impact spirituel sur ceux qui l'ont connu.

Congrégation Karma Migyur Ling

*Il est possible de visiter le Centre, chaque dimanche. A partir de 14 h, il y a une projection en continu d'un film vidéo qui présente le Centre, retrace l'aventure du lieu et répond aux nombreuses questions sur Karma Migyur Ling et sur le bouddhisme (durée 55 mn). Visite guidée du temple à 16h30.*





## LA VIE DE LA COMMUNE

### POUR SOURIRE



Dans le premier numéro de l'"ECHO de la Fontaine" nous vous avions promis d'essayer d'obtenir le poids de chaque conseiller municipal pour établir la moyenne.

La difficulté était grande: ..."Il y a longtemps que je ne me suis pas pesé" ... "le gamin a cassé le pèse-personne"... d'autres souffraient de surdité,...

Nous avons donc opté pour une solution choc: se peser tous ensemble, sans prévenir après une réunion, et avant de passer au "bistrot" ! Et, le 23 novembre, de nuit pour éviter que les voisins s'inquiètent et ne préviennent un médecin, nous nous sommes rendus à la bascule communale. La "cérémonie" a eu lieu vers 19 H 30, et nous sommes restés habillés. Le rassurez-vous. Résultat: 1130 kg de "viande sur pied". C'est ainsi que le préposé à la bascule nous a désignés sur le reçu que vous pouvez voir ci-dessous pour preuve de notre bonne foi. Cela fait donc **75.33 kg de moyenne**. Les conseillers ou conseillères de ce poids peuvent se considérer comme ayant la taille idéale ! Et, pour la petite histoire, rajoutons que c'est le poids du Maire.

2065486 B 23/11/23 Le Régisseur. <i>Boisson</i>	BASCULE <b>IZERON</b>	PESEE DE <i>Conseil Municipal Viande sur Pied.</i>	Poids brut <i>1130</i> kg Tare Poids net <i>1130</i> kg
REÇU de M. <i>Exonère</i>		la somme de ..	

VOUS NE POURREZ PLUS DIRE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL NE FAIT PAS LE POIDS !

## 1983...

Dans le précédent numéro, fêtant les 40 ans du bulletin municipal, nous vous avons annoncé une comparaison de poids !

La pesée 2023 du conseil municipal s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur sous l'œil étonné des passants.

Résultat (une fois ajouté le poids des 2 conseillers absents ce jour-là) : 1075 kg, soit une moyenne de **76,78 kg**.

Nous constatons que le poids moyen a légèrement augmenté malgré quelques beaux spécimens qui ont fait penché la balance... mais la parité a du bon.



## ...2023



### A découvrir dans de ce numéro

Les infos de la Commune / La vie de l'école / La vie des Associations / Job d'été / Agenda / Infos diverses / Services utiles / La question mystère

## LA VIE DE LA COMMUNE



### Un film tourné à Malleval... À Izeron plutôt !

Cet été, une équipe de tournage s'est installée au lieu-dit Gonte sur la commune d' Izeron, en limite de Malleval-en-Vercors pour une comédie réalisée par Artus : *Un p'tit truc en plus*. Le tournage s'est déroulé durant sept semaines entre Malleval en Vercors, Chatte, Valence et Saint Nazaire en Royans.

Artus met en scène et joue dans son film avec : Clovis Cornillac, Alice Belaïdi, Marc Riso, Céline Groussard et 10 comédiens, jeunes adultes en situation de handicap.

Le film raconte les tribulations d'un père et de son fils en cavale qui se réfugient dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap.



*Crédit photo Maryse Dolin*

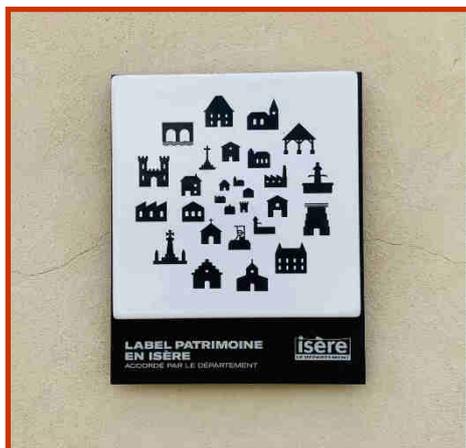
### La photo mystère du numéro précédent

Le label « Patrimoine en Isère » trône fièrement devant l'entrée de la mairie (côté cour).

Né en 2007, ce label permet de distinguer et de signaler à l'intention du public une sélection d'édifices non protégés au titre des Monuments historiques, dont la valeur patrimoniale présente un intérêt départemental.

Ils se souvenaient bien l'avoir vu sur les photos de ce jour particulier...

Merci à Astrid et Olivier pour leur réponse.





## LA VIE DE LA COMMUNE

### Cérémonie de commémoration de la tragédie du moulin des Godards

qui s'est déroulée le 7 août au cimetière d'Izeron de-



## AGENDA

- 11 nov.** **Commémoration** de l'Armistice du 11 nov.1918 à 11h au Monument aux Morts suivie d'un apéritif à la dalle des fêtes
- 3 déc.** **Marché de Noël** organisé par le Sou des Ecoles 9h-18h
- 12 déc.** **Spectacle** « Maisons mes Sons » organisé par le Relais Petite Enfance, 2 séances à 10h et 18h30 sur inscription
- 14 janv.** **Vœux** de la Municipalité à 10h45
- À partir du 18 janvier :** **Recensement** de la population
- 18 fév.** **Repas** des aînés



## Vogue

Cette année, la vogue a réuni pour son repas cochons environ 200 convives et 120 pour les moules frites.

Le Comité des fêtes d'Izeron remercie toutes les personnes bénévoles pour leur excellent service et dévouement lors de la manifestation de la vogue.



**COMITÉ  
DES  
FÊTES  
D'IZERON**

**La vogue 2024** se déroulera du vendredi 28 juin soir avec animation musicale et restauration rapide au samedi soir avec repas cochon-ravioles suivi d'un concert et du feu d'artifice. Dans la journée une animation plus ciblée enfant tout en gardant le concours de pétanque et en ayant l'esprit des vogues d'antan.

C'est en cours de réflexion et le bureau est toujours ouvert aux nouveaux bénévoles.



## Défi d'Izeron

Le dimanche 25 juin s'est déroulée la 2ème édition du Défi International d'Izeron qui a accueilli environ 60 participants adultes. Pour rappel, l'épreuve consiste à être le premier au hameau de Montchardon en partant du village en vélo de route, VTT ou trail.  
40 jeunes ont participé à l'épreuve vétathlon découverte l'après-midi.



Les nouveaux détenteurs du Trophée Daniel Eymard-Vernein : Damien Bec et Cyril Laurent

### Ils ont l'ADN d'Izeron et ont relevé le défi :

**VTT** THÉVENET Pierrick : 33 min 31s  
GAGNOUD Nathan : 49 min 49s  
BOUCHERAND Gérald : 51min 13s  
CHARRIERE Joris : 51min 57s  
BERNIGAUD Alexandre : 53 min 10s

**Trail** POUSSINES Jérôme : 30 min 31s  
BEC Damien : 35 min 57s  
EYMARD-VERNEIN Cedric : 39 min 51s  
LESNIEWSKI-EVEN Emilie : 51min 27s  
BOUCHERAND Aude : 52 min 04s

**Route** LAURENT Cyril : 31 min 01s  
EYMARD-VERNEIN Patrice : 38 min 45s  
GENEVE Maxime : 55min 43s





## LA VIE DE LA COMMUNE

### Rappel suite à signalement de cueillettes de fruits dans des terrains privés : A-t-on le droit de cueillir les fruits du voisin ?

Entrer dans une propriété privée est une violation de domicile, quelle qu'en soit la raison, si vous n'y avez pas été invité par le propriétaire ou le locataire et ce, même en son absence.

A ce titre, entrer sur une propriété privée, **même non close**, pour cueillir les fruits des arbres fruitiers est une infraction pénale assimilée à un vol. Le vol est « la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui ». Cela peut être puni de 45 000 € d'amende (article 311-3 du code pénal) et de 3 ans d'emprisonnement.

En cas de **mitoyenneté**, la loi encadre strictement la cueillette et le ramassage des fruits des voisins. Vos droits diffèrent selon la cause de la cueillette, naturelle ou provoquée, et ne sont pas les mêmes selon que les fruits de l'arbre de votre voisin sont tombés naturellement dans **votre jardin** ou que vous ayez provoqué leur chute. La loi invite à distinguer la **cueillette** du **ramassage à terre**.

« Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent » (article 673 du Code civil).

Lorsque les fruits sont sur l'arbre mitoyen de votre voisin, ils appartiennent à son propriétaire. Vous ne pouvez donc pas les cueillir directement sur la branche. Quand bien même les branches de l'arbre débordent sur votre propriété.

Lorsque les fruits **tombent sur votre terrain**, ils vous appartiennent. Vous pouvez librement les cueillir et les consommer.

Mieux vaut donc se rapprocher de son voisin si l'on souhaite goûter aux fruits de ses arbres.



### Participation citoyenne

Nous sommes confrontés à des incivilités et cambriolages sur notre commune. Même si les chiffres sont "stables", à la demande d'habitants, pour ne pas rester passifs face à tout cela et apporter une solution commune, nous réfléchissons à la mise en place de la "Participation citoyenne".

Le dispositif vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Une réunion est prévue entre la Gendarmerie et les élus, dans un premier temps, ensuite une réunion publique sera programmée.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils/elus/renforcez-la-securite-sur-votre-territoire-avec-la-participation-citoyenne>



## LA VIE DE LA COMMUNE



### Salon Bien-Etre &Co

La quatrième édition du salon Bien-Etre & Co a tenu ses promesses".

Aider, sensibiliser, faire découvrir des techniques et thérapies en tout genre, régaler les papilles et les yeux avec les artistes tel était le but d'une cinquantaine d'exposants répartis entre la salle des fêtes et le Préau.

La tombola organisée au profit d'octobre rose nous permet de remettre un chèque de 284,00 € à l'association AVECC de Saint Marcellin.



Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Chorale Les Trois Clés

### JOB D'ÉTÉ au service technique : retour d'expériences

Mon expérience de job d'été à la mairie a été pour moi une très bonne découverte. En effet, suivre les agents communaux pendant deux semaines permet de s'insérer au cœur de sa propre commune et d'en comprendre tous ses aspects. L'avantage de cette expérience professionnelle est que les résultats du travail fourni sont directement visibles et l'utilité n'est pas à prouver de part sa proximité avec la vie communale. C'est un travail franc qui nécessite un investissement personnel important à l'exemple des deux agents que j'ai pu accompagner. Ce qui m'a agréablement surpris et que je n'imaginai pas avant, c'est la diversité des tâches réalisées. Juste en deux semaines j'ai pu : rénover une partie de la barrière de l'école, vider la totalité de l'appartement juxtaposé à l'ancienne boulangerie, entretenir les alentours de la salle des fêtes et de la mairie ou encore la réouverture d'un chemin communal sur le haut de la commune vers le Faz. Cette multitude d'activités rend le job complet et diversifié, ce qui permet au jeune de voir presque tous les aspects du travail.

Noé

Cette expérience a été très profitable pour moi car elle permet une première expérience professionnelle accessible. En effet, j'ai nettoyé la barrière de l'école, l'ancienne boulangerie et arrosé les plantes. Des tâches qui sont donc assez simples et accompagnées par un employé de la commune qui m'a expliqué le fonctionnement et rôle de toutes ces tâches.

Cette expérience m'a aussi fait prendre conscience de l'importance de ces tâches pour la propreté et le bon fonctionnement de la commune.

Enfin, ce job d'été est également rémunéré et m'a bien aidé pour financer une partie de mes vacances.

C'était donc une expérience globalement très positive pour moi.

Alice

### Essai de sirène d'alerte



L'essai prévu au mois de juillet n'ayant pas fonctionné, le coup est parti tout seul pendant les investigations du système électrique le mardi 24 octobre.



**Cette fois c'est programmé ! Essai sirène le mercredi 6 décembre**



## LA VIE DE L'ÉCOLE

### Les associations de l'école

La Restauration scolaire et le Sou des écoles ont fait leur réunion de présentation le mardi 19 septembre avant leurs Assemblées générales.

**L'association de la cantine** œuvre pour maintenir une cuisine maison et pour garder un emploi sur Izeron. Elle ne prévoit pour l'instant pas d'augmentation du prix du repas, grâce au partenariat avec Vinay et Saint Pierre de Chérennes où sont aussi livrés des repas.

L'association fait un retour positif de la participation des villageois à leurs différentes manifestations.

Cette année seront proposés :

- vente diots-polenta le 15 octobre
- vente de mijoté de porc le 10 mars 2024
- repas à emporter en même temps que le marché aux plantes du Sou des écoles, le 5 mai.

**Le Sou des écoles** est là pour participer financièrement à toutes les sorties de l'école et pour cela il organise différents événements.

Lors de l'AG du 29 septembre, Valériane Capponi, présidente, et les nouveaux membres du bureau ont annoncé leurs grands rendez-vous de l'année scolaire :

- la bourse jouets et puériculture le 5 novembre,
- un marché de Noël en nouveauté, le 3 décembre,
- le retour du loto, le 23 mars 2024,
- le marché aux plantes avec son vide-grenier le 5 mai.



### La rentrée des classes

L'école d'Izeron accueille cette année 79 enfants répartis en 3 classes :



Classe PS, MS, CP : 26 élèves

Classe GS, CE1 : 26 élèves

Classe CE2, CM1, CM2 : 27 élèves.

Un écran tactile et interactif a été installé dans la classe des CE2, CM1, CM2.

Le jardin et les composteurs font leur retour. Un maître-composteur va former les élèves et les enseignants pour un fonctionnement optimum.

### Ils sont maintenant en 6ème

Les élèves de CM2 avaient reçu en juin leur calculatrice offerte par la mairie pour bien démarrer leur entrée au collège.





## Ça bouge à Izeron !

### GYM'IZ

La section gym, qui existe depuis 1978, fait partie de l'association de l'Amicale Laïque d'Izeron.

Aujourd'hui cette section gymnastique est renommée GYM'IZ. Les cours ont lieu à la salle des fêtes d'Izeron, le mardi soir de 19h à 20h.

Ils sont assurés par Nathalie REY (éducateur sportif diplômée), ceci depuis 20 ans ! Les cours sont divers et variés : **fitness'danse, abdos, fessiers, renforcement musculaire, cardio, step, stretching ...** (cours adaptés pour tous âges).

Les accessoires sont fournis, il faut venir avec un tapis, une bouteille d'eau, des baskets d'intérieur et surtout ... sa bonne humeur !



L'adhésion est de 60€ l'année, elle se fait sur place (3 séances d'essai possibles avant paiement)

Contact : Sylvie NACINOVIC / 06 11 23 57 48  
sylvie.nacinovic@gmail.com



### YOGA à la salle des fêtes d'Izeron

**Yoga accessible à tous :**  
le **mercredi de 18h45 à 20h**  
10€ la séance / 7€ tarif solidaire

**Yoga prénatal** pour femmes enceintes, des 1ers mois de grossesse à la naissance le **mercredi de 17h à 18h30** - 15€ la séance / 10€ tarif solidaire



Renseignements et inscriptions auprès d'Anaé  
06 66 23 54 55

## Mouvement Vital Expressif



L'automne s'installe et tout comme les arbres magnifiques qui nous entourent, nous pouvons sentir parfois que nous perdons déjà quelques feuilles de la belle saison...

Si tu as envie de prendre soin de toi et d'aider ton corps à mieux vivre ces cycles de la vie, je

t'invite, avec enthousiasme, à venir participer au Mouvement Vital Expressif, que je guiderai tous les **derniers lundis du mois à la salle des fêtes d'Izeron à 18h30.**

J'accompagne cette technique psychocorporelle, du système Rio Abierto, avec des mouvements simples, en cercle, sur des musiques variées et inspirantes, dans l'énergie du moment et du groupe, en vue, de faire circuler le trop-plein d'émotions accumulées dans le corps et sentir la joie d'Être vivant-e !

Je soutiens la démarche du "**prix libre**" afin de rendre cette pratique accessible à tous, sachant que la mairie me donne accès à la salle des fêtes pour un faible coût.

D'ailleurs, je remercie le conseil municipal pour leur accueil, leur ouverture et leur confiance.

Vous êtes toutes et tous les bienvenues pour venir découvrir ces séances revitalisantes de Mouvement Vital Expressif, **depuis le lundi 30 octobre 2023**, sur inscription au **06.89.35.69.41.**

Si vous souhaitez avoir une idée plus claire sur cette pratique, vous pouvez visiter le site [www.rioabierto.fr](http://www.rioabierto.fr)

Dans la joie de vous accueillir, Eugénie Piccarreta, certifiée en techniques psychocorporelles pour le développement humain, du système Rio Abierto France."



## INFO DIVERSES

### La forêt appartient toujours à quelqu'un

Quand nous pratiquons des activités en forêt, nous sommes systématiquement chez quelqu'un ! En effet, qu'elle soit privée ou publique, une parcelle de forêt a toujours un propriétaire.

En Isère, 70 % de la forêt appartient à des propriétaires privés. Les 30 % restants sont partagés entre différents propriétaires publics : État, Communes, Département... Chaque propriétaire est responsable de sa parcelle, de son entretien et de sa gestion.

Les propriétaires sont souvent favorables à la fréquentation de leurs forêts. C'est une coutume basée sur la tolérance.



En retour, gardons un comportement respectueux envers ces forêts et respectons-y la réglementation de base, en citoyens avertis !

### Prime Air-Bois

En partenariat avec l'ADEME, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met en place une prime air-bois, jusqu'en 2026.

Objectif : permettre aux habitants du territoire de **remplacer leur système de chauffage au bois actuel par un système de chauffage au bois moins polluant et plus performant**, flamme verte ou inscrit au registre ADEME.

Aide sous condition de ressources, pour tous les habitants du territoire.

+ d'info :

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5887-prime-air-bois.htm>

Contact AGEDEN

Tél : 04.76.23.53.50

[prime.airbois.smvic](mailto:prime.airbois.smvic@ageden38.org)

[@ageden38.org](mailto:@ageden38.org)

Dépliant disponible à la Mairie



**UNE PRIME QUI NE MANQUE PAS D'AIR !**

REMPLACEZ VOTRE VIEUX SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU BOIS ET BÉNÉFICIEZ DE LA PRIME AIR-BOIS

- + D'ÉCONOMIE
- + DE CONFORT
- + PERFORMANT
- + PROPRE

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

### Déclarez vos ruches

entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

#### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

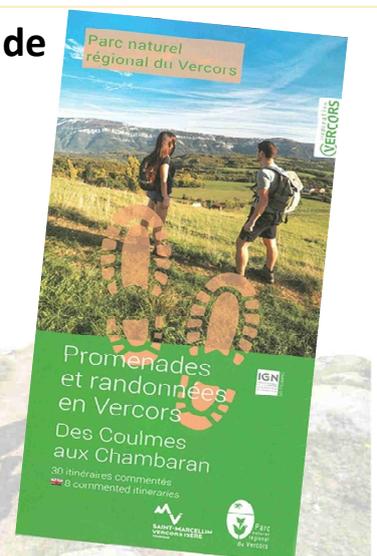
Connaître l'évolution du cheptel apicole

Améliorer la santé des abeilles

Mobiliser des aides européennes

### Nouveau cartoguide

**Des Coulmes aux Chambaran** en vente au prix de 8 € dans les bureaux de l'office de tourisme intercommunal à Pont-en-Royans, Saint-Antoine l'Abbaye et Saint-Marcellin.





### Alerte frelons asiatiques

Les frelons asiatiques, destructeurs de ruchers, prolifèrent.

Avec l'automne et la chute des feuilles, les nids (grosse boule arrondie marron claire située en haut des arbres) sont plus visibles.

Il faut les signaler à la Mairie, à la Communauté de communes ou sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr), pour qu'ils soient détruits par un professionnel.

#### Attention

La femelle reproductrice du nid ne survit pas à l'hiver et meurt, mais les futures fondatrices des nids et femelles reproductrices ne restent pas dans le nid : si le nid n'a pas été détruit avant la fin de l'automne, celles-ci sortent du nid pour se cacher dans des trous (bois, murs, sol) et ressortent dès les premiers signes du printemps pour fonder de nouveaux nids.

Il faut alors absolument mettre des pièges à frelons à proximité des anciens nids pour freiner la multiplication rapide de ces insectes toxiques et invasifs, véritable menace pour la biodiversité (plus d'abeilles = plus de pollinisation = plus de fleurs, plus de fruits), dangereux pour les humains (les nids peuvent se décrocher) et qui n'ont pour l'instant pas de prédateur permettant de limiter la prolifération.



*A suivre prochainement* : poursuite de l'information, bilan sur la localisation des nids, comment se procurer des pièges à frelons et les installer.

**Recensement de la population 2024**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
Pour en savoir plus

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

MAIRIE DE LA FONTAINE

### Recensement de la population à partir du 18 janvier 2024

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

## SERVICES UTILES

### Secrétariat de Mairie

#### Accueil du public :

Lundi : 8h30/12h et 17h/19h  
Mardi Jeudi : 8h30/12h  
Vendredi : 8h30/12h00 et 14h /16h

#### Permanence des élus

Le lundi soir de 18h45 à 19h45 sur RDV

Tél : 04 76 38 28 02  
Mail : izeron.mairie@wanadoo.fr  
Site internet : www.izeron.fr



Commune d'Izeron  
Facebook

### Agence postale communale



Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
**8h45/11h30 et 16h/18h\***  
*\*Hors vacances scolaires  
(agence ouverte uniquement le matin  
pendant les vacances scolaires)*

**Le samedi : 8h15/11h15**

Pour tous vos colis,  
courriers et opérations financières.  
Tél : 04 76 38 12 10



#### Idée cadeaux de Noël :

Découvrez **la nouvelle collection Paris 2024**  
de la Monnaie de Paris.  
Une collection qui sort le Grand Jeu !

### Déchetterie de Saint Sauveur

Lundi, Mercredi et Jeudi 9h-12h / 13h30-18h  
Mardi et Vendredi de 10h00-18h00  
Samedi 9h00 -18h00

Route de la Croix de May  
38160 Saint-Sauveur

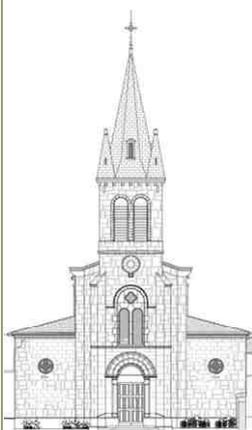


**Ardoiz**, la tablette qui rend Internet accessible  
à tous. (219 €). Renseignement auprès  
de l'Agence Postale

## La question mystère



### Eglise

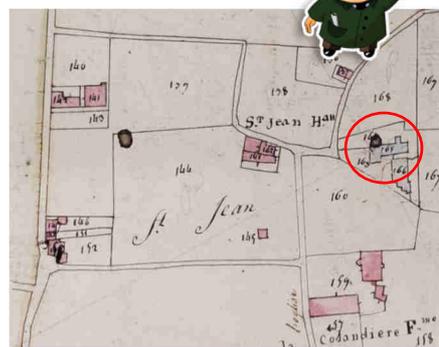


En 1793, Izeron est le chef-lieu du canton de Pont-en-Royans, dépendant du district de Saint-Marcellin.

Le village actuel, correspondant au hameau historique de Saint-Jean, s'est développé dans un premier temps autour de l'église et en retrait de la route nationale, voie de communication principale.

L'église paroissiale, dépendante du prieuré de Nacon (Saint-Pierre de Chérennes), est mentionnée dans un pouillé de **????**.

Le plan cadastral dit «napoléonien», dressé en 1822, atteste de l'emprise de l'église et du presbytère.



**D'après vous, de quand datent les écrits les plus anciens mentionnant l'église d'Izeron ?**

*Nous publierons vos réponses dans le prochain bulletin*

Le terrain au nord n'est pas encore occupé par le cimetière, qui ne sera créé qu'en 1849.

Bulletin municipal d'Izeron édité et imprimé par la mairie d'Izeron - Novembre 2023

Dir. de publication : David Charbonnel / Comité de rédaction : Joëlle Aujoux, Carole Baudru, Marie-Florence Bith, Sylvie Vittet